

**MOTS CLÉS**

SILPC  
Modernisation  
Système de santé  
E-santé  
Information en santé  
Dématisation  
Dématique  
Système d'information

# avis d'expert

## NUMÉRIQUE

# La dématérialisation en marche

## Vers la troisième ère des systèmes d'information en santé

« Il n'est sans doute pas exagéré de comparer la révolution numérique d'aujourd'hui à la révolution industrielle d'hier. De nouvelles barrières aux échanges sautent. Les structures, les hiérarchies et les divisions habituelles se fragilisent. Un monde (...numérique) ne fonctionne certainement plus comme le monde auquel nous sommes habitués. <sup>(1)</sup> » Mise en œuvre dans le monde industriel et des services, la dématérialisation a fait irruption dans le monde hospitalier avec l'obligation réglementaire imposée par le ministère des Finances pour la gestion des flux entre ordonnateurs et comptables publics – flux PESV2, signature électronique, dématérialisation des pièces justificatives.

**L**a loi de modernisation de notre système de santé, dans son article 204, précise qu'une ordonnance viendra « encadrer les conditions de destruction des dossiers médicaux conservés sous une autre forme que numérique quand ils ont fait l'objet d'une numérisation et préciser les conditions permettant de garantir une valeur probante <sup>(2)</sup> aux données et documents de santé constitués sous forme numérique ».

Les technologies sont disponibles, la législation se met en place. Il est temps de s'organiser pour ne pas subir ces nouvelles contraintes mais plutôt en faire de puissants leviers pour réviser ses processus métiers et fonder les prochains schémas directeurs des systèmes d'information : les opportunités et les enjeux sont forts, tant en termes d'organisation que de communication externe pour la e-santé.

**Francis FOURNEREAU**  
Directeur général

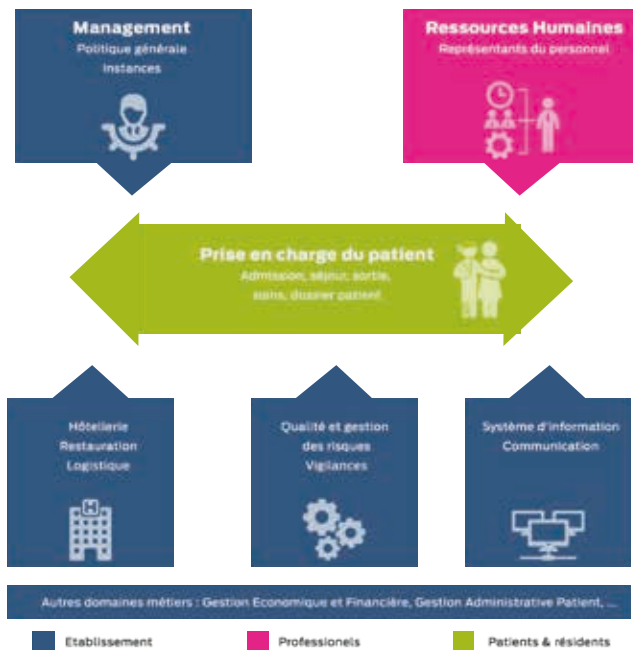
**Alexis GADENNE**  
Directeur technique  
du pôle dématique  
GIP SILPC

### Le SILPC et la dématique

Le SILPC <sup>(3)</sup> a mis en place, depuis 2011, un pôle spécialisé en dématique <sup>(4)</sup> afin d'accompagner ses adhérents dans ces nouveaux enjeux. La mise en œuvre de la dématérialisation dans un établissement de santé constitue toujours un projet lourd nécessitant la prise en compte de plusieurs niveaux, de complexité croissante. Quatre étapes permettent de passer d'une démarche simplifiée pour la gestion électronique des documents et informations vers une démarche de dématérialisation totale structurée :

- » **la numérisation des documents papier** : numérisation de documents sans valeur légale, archivage des originaux et travail à l'aide des copies numérisées. C'est une forme courante d'utilisation pour faciliter la transmission de documents, par messagerie électronique par exemple ;
- » **la transmission de documents** : transmission sous forme de données structurées d'informations contenues dans des documents papier. Seule la version papier a une valeur légale et fiscale, ce qui force sa conservation. Ce type de dématérialisation est la plus utilisée aujourd'hui ;

## FIGURE 1 L'interconnexion des processus métiers dans un établissement



### NOTES

(1) Daniel Kaplan, consultant, auteur du livre blanc de l'Association française de la télématique multimédia (Aftel), *Alternatives économiques*, n°137, mai 1996.

(2) L'objectif de l'archive est la conservation, afin de pouvoir s'y reporter un jour à des fins de preuve (article L. 211-1 du code du patrimoine, NF Z 42-013).

(3) LE GIP SILPC est une structure hospitalière publique de coopération en système d'information de santé. Créé par les hospitaliers il y a plus de quarante ans, le GIP est issu de la fusion des syndicats interhospitaliers SIL et SIRPC. Non éditeur, le SILPC assure un rôle de conseil, d'intégrateur et de support métier pour l'ensemble de ses adhérents répartis sur le territoire métropolitain et antillais. [www.silpc.fr](http://www.silpc.fr)

(4) Contraction de « dématérialisation » et « informatique », la « dématique » désigne l'action de dématérialiser au sens large. Elle intègre la numérisation de documents, la dématérialisation des échanges et des processus métiers, en y incluant la valeur légale.

(5) [www.silpc.fr/](http://www.silpc.fr/) plateforme-demic-sant

» la dématérialisation à la source : transmission de données structurées sans échanges papier. Dans ce cas, aucun document papier n'est nécessaire, et c'est le mode de dématérialisation avancé le plus simple à mettre en place dans le cas où les informations à transmettre n'ont pas de valeur légale ;

» la dématérialisation à valeur probante : il s'agit de la transmission de données numérisées, structurées ou non, signées électroniquement et archivées dans un « coffre-fort » numérique. C'est l'étape la plus avancée de la dématérialisation puisqu'elle permet de dématérialiser totalement les documents à valeur légale et fiscale.

### Une approche par les processus

#### Analyse par les processus métiers

La dématérialisation est une démarche d'établissement globale qui doit s'inscrire dans une analyse des processus métiers, avec pour objectif leur amélioration. Cette démarche, appelée *business process management* (BPM), a pour vocation d'utiliser un système pour améliorer l'ensemble de l'organisation de la structure.

La gestion documentaire est au cœur de l'ensemble des processus métiers de l'établissement et constitue donc un outil transversal global.

L'amélioration de la prise en charge des patients reste l'objectif principal des établissements de santé et les secteurs hors soins sont étroitement liés aux secteurs de soins, notamment de par la nécessité de la transmission d'informations et de documents. Les documents produits ou utilisés dans un secteur métier (GAM, GEF, RH...) sont utiles et nécessaires pour les autres secteurs : il convient donc de permettre la transversalité de la diffusion de l'information. Par conséquent, la démarche de dématérialisation nécessite de disposer d'outils capables d'offrir cette transversalité tout en s'appuyant sur des sources hétérogènes.

L'analyse par les processus métiers permet de traiter chaque information en fonction de l'ensemble de son circuit de vie (de sa création jusqu'à sa destruction) et la dématérialisation est un des outils permettant d'optimiser sa gestion.

Les objectifs de la démarche de dématérialisation pour l'amélioration de la gestion des processus métiers (BPM) sont les suivants :

- » maîtriser le dispositif de création ;
- » optimiser la performance opérationnelle en respectant les contraintes ;
- » mettre en œuvre des démarches d'automatisation et d'amélioration continue de ces processus ;
- » accompagner au changement ;
- » renforcer l'agilité de l'organisation ;
- » orienter l'organisation et la culture des agents vers le tout-numérique.

#### La prise en compte du système d'information de l'établissement

La méthode d'analyse tient compte des processus métiers et de l'utilisation d'applications dans chacun des secteurs, les documents et informations pouvant être générés par la production ou le travail des agents, mais également directement depuis les applications métiers. Cette source doit donc être prise en compte de manière à permettre une vision d'ensemble des flux documentaires présents dans l'établissement. Certains documents et informations doivent être récupérés depuis les applications métiers afin de les intégrer dans les outils adéquats (archivage à valeur probatoire pour les documents patient ou qui ont vocation de preuve). Toutes les tâches pouvant être automatisées doivent l'être dans le cadre de l'amélioration des processus métiers.

Cette approche se doit d'être en cohérence avec les principes d'urbanisation du système d'information des établissements et la dématérialisation doit permettre de rationaliser les moyens. À ce titre, cette démarche est complémentaire des solutions intégrées par les éditeurs dans les différentes solutions métiers.

#### La plateforme Dem@'TIC Santé

En association avec le GIP e-SIS 59/62, le SILPC met en œuvre une plateforme complète de dématérialisation<sup>(5)</sup>. Celle-ci se compose des différentes solutions techniques nécessaires pour assurer l'ensemble de la chaîne de dématérialisation. Cette plateforme est construite de façon

modulaire, permettant aux établissements de choisir les composants nécessaires pour leurs besoins spécifiques. Chacun des établissements dispose de son propre accès à la plateforme, ce qui garantit une gestion sécurisée des informations et des flux.

Cette plateforme permet de répondre aux besoins de l'établissement pour :

- » gérer le portail web d'accès aux éléments modulaires ;
- » gérer l'acquisition des documents (numérisation de documents papier ou import de fichiers numériques issus de différents vecteurs) ;
- » stocker et mettre à disposition, au travers d'une solution de gestion, électronique des informations et documents (GEID) ;
- » assurer l'authentification des documents avec gestion des circuits (*workflow*) et signature numérique ;
- » réaliser l'archivage à valeur probatoire avec une solution d'archivage électronique (SAE) permettant de mettre en place un coffre-fort numérique autorisant ainsi la destruction des versions papier ;
- » améliorer les processus métiers (*business process management*) permettant de matérialiser l'automatisation des processus (*workflows*) en lien avec la gestion documentaire.

### Interopérabilité et transversalité

La plateforme de dématérialisation Dem@TIC Santé se compose de plusieurs composants logiciels permettant aux établissements d'utiliser uniquement les services dont ils ont besoin. Cette possibilité offre une évolutivité qui permet à l'établissement de rajouter les composants nécessaires lorsque de nouveaux besoins apparaissent sans remettre en question les éléments déjà en production.

Afin de répondre aux besoins métier des établissements dans des environnements hétérogènes avec de multiples solutions

« La démarche de dématérialisation nécessite de disposer d'outils capables d'offrir la transversalité de la diffusion de l'information tout en s'appuyant sur des sources hétérogènes.

d'éditeurs, la plateforme est construite de façon modulaire et ouverte de façon à s'adapter aux spécificités de chaque situation. Elle n'entre ainsi pas en concurrence avec les solutions intégrées par les éditeurs métiers, mais vient les compléter et offrir une unification des outils et utilisations. Les outils d'interopérabilité embarqués permettent de proposer une offre transversale de la dématérialisation : pour les utilisateurs, une seule interface est proposée avec un portail web sécurisé et une GEID transversale pour l'ensemble de l'établissement ainsi qu'un archivage à valeur probatoire. Les possibilités d'interopérabilité avec les applications métiers des éditeurs permettent également de mettre à disposition des groupements des solutions de partage de documents et d'archivage mutualisé. ●

**Silpc**  
Informatique hospitalière

2, rue Jean-Monnet  
87170 Isle - www.silpc.fr  
**Contacts :**  
francis.fournereau@silpc.fr  
05 55 43 99 00  
alexis.gadenne@silpc.fr  
05 55 43 02 66

**FIGURE 2**  
**La plateforme Dem@TIC Santé et ses liens fonctionnels**

